



RÈGLEMENT RANDONNÉE 17/18 MAI 2025 LES ESTANDARDETS

Le cavalier, lors de son arrivée, devra présenter le carnet de santé de son cheval à jour de ses vaccins et son acte de propriété ou copie.

Le numéro de licence ou attestation de l'assureur, vous garantissant pour la pratique de l'équitation et RCPE ou autre pour les chevaux, auront été communiqués au moment de l'inscription.

L'organisation mettra à disposition l'espace nécessaire à l'accueil des vans et des chevaux, ainsi que des points d'eau (grain foin non fournis).

Les chevaux devront être soit à l'attache, soit en paddock (apporter son matériel de clôture). Ils devront être en parfait état physique, entraînés et correctement ferrés, chaussés ou parés.

Nous rappelons aux cavaliers que les chevaux en paddocks ou à l'attache restent sous leur entière responsabilité. Nous n'assurons pas de garde, notamment pendant la nuit. Pour être agréables à ceux qui ne souhaitent pas camper sur place, nous leur demandons de fournir une fiche de paddock à remplir et à fixer sur le fil du paddock avec leurs coordonnées pour pouvoir les appeler dans le cas où quelqu'un constaterait un problème.

Les paddocks seront de 5mX5m par cheval. Il vous sera demandé de laisser les emplacements des chevaux propres(benne à votre disposition).

Sur le circuit, les cavaliers devront impérativement rester sur les chemins balisés.

Il est très important de respecter les distances de sécurité, de prévenir lors des dépassements et de ne doubler qu'au pas.

Pour les chevaux botteurs, nouer un ruban rouge à la queue.

Le port du casque est vivement conseillé et obligatoire pour les mineurs.

Nos amis les chiens, acceptés en laisse sur le site, ne devront pas être présents sur les zones de repas, pour des questions d'hygiène et de sécurité.

L'Association ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des accidents, blessures, détériorations des effets, pertes ou vols.

Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception du montant de votre participation totale par chèque à l'ordre **LES ESTANDARDETS**. Les annulations ne seront plus possibles à compter du lundi soir précédent la manifestation et le paiement considéré comme définitif. En cas d'abandon en cours de parcours ou de non présence, aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisation se réserve le droit:

- 1) de faire appel aux représentants de l'ordre public et de solliciter le départ de tout participant qui perturberait le bon déroulement de la manifestation.
- 2) d'utiliser les images photos ou vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

Cette manifestation sera accomplie sans esprit de compétition. La convivialité, la bonne humeur, la courtoisie devront vous accompagner tout au long du week-end, dans le respect des bénévoles, des autres participants et de la Nature qui vous accueillent.

Toute personne inscrite au rallye devra se conformer au présent règlement.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR NORD MIDI PYRENEES
LAFRANCAISE
Tel. 0563261029 Fax. 0563261541

30/03/2021
00725

Intitulé du compte

ASSOC. LES ESTANDARDETS
LIEU DIT SAINT QUINTIN
82110 CAZES MONDENARD

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
11206	20125	00576423900	77
IBAN			FR76 1120 6201 2500 5764 2390 077
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT			AGRIFRPP812

